

**BARTRES**  
**SYNDICAT DE L'EAU DES 3 VALLEES**  
**COMPTE RENDU DU 29 MARS 2007**

L'an deux mille sept, le **vingt neuf du mois de Mars** à 20h30, les délégués du Syndicat d'A.E.P. des 3 Vallées, se sont réunis à la salle polyvalente de BARTRES, **sous la Présidence de Monsieur Gérard CLAVE**, Président.

Nombre de délégués présents : 17  
Date de convocation : 21 Mars 2007  
Secrétaire de séance Mr POUZET Louis

**PRESENTS:** MM. HERNANDEZ Gérard - CRASPAY Gilbert - LACOSTE Jean Louis - SARROCA David - CLAVE Gérard - LAVIGNE Jean - SASSUS Bertrand - MAISONGROSSE Gérard - MUR Ange - ANEROT Philippe - BOURDEU Victor - POUZET Louis- DULONG Georges - Mme LANNES Irène - RULAND Michel - CANTON Christian - LABBATE Joseph.

**ABSENTS/EXCUSES:** MM. PIREZ Gilles - FORT Jean-Pascal - NAVARRET François.

Assistait également à la réunion : Melle MENGELLE Martine  
(secrétaire du syndicat)

**SEANCE OUVERTE à 20H30**

**I - BUDGET PRIMITIF 2007.**

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le B.P.2007.  
Dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 384.488 €  
Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 640.859 €  
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve et adopte le B.P. 2007 par chapitre avec reprise anticipé des résultats.

**II - INDEMNITE CONFECTION BUDGET 2007.**

Monsieur le Président propose de confier la confection des Budgets au Trésorier du Syndicat et de lui accorder le bénéfice de l'indemnité afférente à cette aide soit 45,73 € pour l'exercice 2007.  
Proposition adoptée à l'unanimité.

**III - INTERCONNEXION DES RESEAUX D'AEP LOUBAJAC/BARLEST.  
DEMANDE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE.**

Monsieur le Président rappelle que le comité syndical dans sa séance du 22 Novembre 2004 a décidé d'abandonner de la source du "Coustalat" qui alimente actuellement la commune de BARLEST.  
Ces travaux amélioreront la qualité de l'eau et le service pour l'utilisateur.

Ces travaux s'élèvent à la somme estimative de 116.788,75 € HT avec les honoraires de la DDAF des H.P. et seront exécutés par l'entreprise SOBEP dans le cadre du marché à bons de commande. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la DDAF des H.P. par délibération du 27 mars 2006 pour un montant de 3.995,00 € HT. Ces travaux seront réalisés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007.

Le comité syndical décide de réaliser ces travaux et sollicite l'Agence de l'eau - Adour Garonne pour obtenir une subvention la plus élevée que possible afin de réaliser ces travaux.

**IV - INTERCONNEXION DES RESEAUX D'AEP LOUBAJAC/BARLEST AFIN D'ABANDONNER LA SOURCE DU COUSTALAT SUR LA COMMUNE DE BARLEST. DEMANDE COMPLEMENT DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL DES H.P.**

Le montant de ces travaux d'interconnexion des réseaux d'A.E.P. entre LOUBAJAC et BARLEST s'élevait à la somme de 106.821,00 € HT (étude réalisée en 2004).

Le Conseil Général nous a attribué le 01/07/2005 une subvention de l'ordre de 32.046,00 € soit 30% de 106.821,00 € HT.

Un devis estimatif a été réalisé début 2007 par la DDAF des H.P.(maître d'œuvre) et ces travaux s'élèvent actuellement à la somme de 132.888,75 € HT dont 3.995,00 € HT de frais d'honoraires. Ces travaux seront réalisés en 2 tranches.

Le comité syndical décide de solliciter le Conseil Général des H.P. afin d'obtenir un complément de subventions pour la réalisation de ces travaux.

**SEANCE LEVEE A 21H30**

**Le Président,**

**G. CLAVE**